Sinfra

SINFRA Nº 19

L'arrêté N° 392/SF du 04 Mars 1929, réservant au Service Forestier une forêt dans le Cercle des Gouros : Réserve de Sinfra, est le seul texte qui régit cette forêt.

Selon le rapport final d'exécution de l'opération de délimitation du domaine forestier (Sodefor Avril 1982), Elle fait partie des forêts abandonnées au domaine rural mais n'ayant pas fait l'objet d'un texte de déclassement.



arie le CERVICE FORFICTIER 110392 S.F.

Nº 502 9.7

Analyse:

TE GOUVERNEUR DES COLONIES

Lieutenant-Couverneur de la Cote d'Voire,

Officier de la Légion d'Honneur,

Arrôté réservant au Sorvice Forestier une forêt Mans le Cercle des Bouros .-

Réserve de Sinfra

Or > 14.

Vu l'ordonnance organique du Senégal du 7 septembre 1840, rendue applicable à la Côte d'Ivoire par décret du 10 mars 1893; ensemble les décrets du 18 octobre 1904 et du 4 décembre 1920, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française;

Vu le décret du 18 Juin 1912 sur la règlementation

forestières Vu l'utilité de conserver ind finiment la flore primitivo de cartaines parties de la l'orêt princire de la Côte d'Ivoire pour des recherches scientifiques, et de sauvegarder en quelques points des routes de la Colonie

l'aspect de la forôt primitive. Sur la proposition du Chef du Service Forestier et vu l'avis du Cher du Service des Domaines et du Commandant

du Cercle des Gouros;

ARRETE:

Article ler. - Est réservée au Service Forestier le temain détermine come suit:

> Deux Kms à l'Est et deux kms à l'Ouest de la route Bouaflé-Sinfre, entre les kms 25 et 29 de la dite route;

Article Doux .- La coupe ou l'incondie de tous végétaux, toute exploitation de produits naturels ou de carrière, l'enlèvement de natières appartenant au fonds forestier et le paturz ge sont interdits sur toute l'étendue de cette réserve

Article Trois - Les infractions au présent arrêté seront punics de pelnes prévues par le décret du 18 Juin 1919.

Article Quatro. - De Ohef du Servico Porestier et l'Administrateur du Corcle des Coures sont chargés de l'exécution du présent arrêté ./.

PHOLITALISMS:

Bingerville, le 4 Mars 1929 Signe: LAPARUD

Cabinet J. O. Service Forestier1 Cercle des Gouros.....l

P.C.C. Le Chef du Service Forestier

A. AUBREVIZIE. Insp. Ppal des Eaux et Ford te des Colo-